

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE**

DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA D'ALGER

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BOLOGHINE – IBN

NIF : 0997162497141603

AVIS RECTIFICATIF DE L'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément à la loi 23-12 du 05 aout 2023, fixant les règles générale relative au marchés public et au disposition des articles 65-82 de décret présidentiel n° 15-247 du 15 septembre 2015 ,portant règlementation des marché publics et des délégation des services public , un avis rectificatif de l'attribution provisoire de lot n° 09 et lot n° 14 de l'appel d'offres, ouvert avec exigence de capacité minimal n°04/2026,, portant sur l'approvisionnement en consommable médicaux au profit de l'établissement public hospitalier BOLOGHINE IBN ZIRI, répartis en seize lot (16) lots séparés Qu'a l'issue de l'évaluation des offres technique et financière les lots attribué provisoirement selon

Le tableau ci-dessus :

N° lot	Soumissionnaire	Montant proposé		Montant corrigé après optimisation 03%		Délai de livraison
		M Min en ttc	M Min en ttc	M Min en ttc	M Min en ttc	
09	EURL BM SANTE	49 539 215.67	53 503 262.75	48 053 039.20	51 898 164.87	01 jour
14	EURL BM SANTE	18 154 205.65	19 628 127.75	17 609 579.48	19 039 283.92	01 jour

Tous soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marché publics de la wilaya, dans un délai de (10) dix jours à compter de la première publication du présent avis et conformément à la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales des marchés public et conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public.